



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 18279

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de la culture et de la communication si elle peut préciser, à l'intention de la représentation nationale, le coût annuel de fonctionnement des quatre grands ensembles culturels parisiens : Bibliothèque nationale de France, Louvre, Opéra et Centre Pompidou qui, selon les informations les plus sérieuses, exigeraient trois milliards de francs en coût de fonctionnement annuel (Le Monde du 10 février 1998).

Texte de la réponse

Prises ensemble, les charges de fonctionnement nettes de l'Opéra national de Paris, du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale de France et du centre national d'art et de culture Georges-Pompidou s'élèvent à 2 408,6 millions de francs dans le budget primitif pour 1998 de ces établissements. Elles se répartissent ainsi : Opéra national de Paris : 871 millions de francs, musée du Louvre : 446,4 millions de francs, Bibliothèque nationale de France : 651,3 millions de francs, centre national d'art et de culture Georges-Pompidou : 439,9 millions de francs. Elles sont couvertes en moyenne à hauteur de 72 % par une subvention de fonctionnement attribuée par l'Etat et à hauteur de 26 % par les ressources de ces établissements. Ces indications ne prennent pas en compte les personnels de la Bibliothèque nationale de France et du musée du Louvre directement rémunérés sur le budget de l'Etat, dont le coût s'élève à 413 millions de francs environ.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18279

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4522

Réponse publiée le : 5 octobre 1998, page 5408